

**DISCOURS DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A L'OCCASION DE L'ATELIER SUR LA BONNE GOUVERNANCE DES
SECTEURS ECONOMIQUES**

Abidjan le 27 décembre 2008

Monsieur le Représentant du Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Monsieur le Représentant de l'Ambassadeur du Canada en côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Membres du corps diplomatique ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions financières internationales ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs, sous Directeurs ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

L'honneur me revient de prendre la parole, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie, empêché, à l'occasion de la tenue ce jour, de la journée annuelle de la gouvernance, portant cette année sur le thème « **la gouvernance des secteurs économiques** ».

A cette occasion, je voudrais de prime abord, saluer et remercier l'ensemble des institutions nationales et internationales qui ont œuvré pour l'organisation de ces assises.

Mes salutations s'adressent également à tous ceux qui, en dépit de leurs occupations nombreuses, nous font l'honneur de rehausser cette cérémonie de leur présence distinguée.

Il me plaît particulièrement d'exprimer les félicitations et les encouragements de Monsieur le Ministre à Madame la Secrétaire nationale à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités.

En effet, l'institution de cette journée, permet d'appeler la conscience individuelle et collective de nos citoyens, sur les préoccupations liées aux principes et à la pratique de la bonne gouvernance.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la pratique de la bonne gouvernance constitue un facteur de crédibilité dans la gestion économique et financière de l'Etat. Reposant sur l'application des principes de transparence, d'efficacité, de responsabilisation, de contrôle et de sanction, elle contribue au renforcement de l'Etat de droit et à la l'instauration d'un climat propice au développement des activités économiques.

En d'autres termes, il s'agit, à travers l'action administrative, de rassurer et de promouvoir la pleine valorisation des potentialités et des opportunités économiques.

A cet égard et tenant compte du contexte sociopolitique national, la bonne gouvernance s'impose comme une exigence forte. Il s'agit de permettre à la Côte d'Ivoire, d'amorcer le processus de relance économique et de reconstruction post crise, avec des valeurs capables de soutenir une politique de croissance et de développement économique et social durables, dont les fruits devront être équitablement répartis.

Les initiatives pour y parvenir sont multiformes mais concourent toutes à l'idéal commun de transparence d'efficacité, de traçabilité des procédures et d'obligation de rendre compte de notre gestion de la chose publique.

Permettez-moi de citer au nombre de ces initiatives, quelques unes, qui connues ou mal connues des usagers du service public, contribuent fortement à cet idéal. Il s'agit de :

- la reforme du cadre budgétaire ;
- la reforme du système des marchés publics ;

- la reforme de la comptabilité publique ;
- la reforme du cadre financier et comptable du secteur parapublic, incluant les Etablissements Publics Nationaux, les sociétés d'Etat et Sociétés à participation financière publique.

Toutes ces reformes ont permis de doter notre pays, dans les différentes matières concernées, d'un cadre juridique et réglementaire lisible, de procédures simples, claire et visible, retracé sur des supports disponibles. Ces reformes ont permis surtout d'affirmer l'expertise nationale dans le développement d'outil modernes de gestion. Il s'agit de :

- du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) ;
- du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) ;
- du progiciel ASTER relatif à la gestion de la comptabilité publique ;
- de systèmes équivalents pour la gestion fiscale et douanière.

Ces outils favorisent la déconcentration de nos services engagés dans tous les domaines pour rapprocher l'Administration financière du citoyen et de l'utilisateur.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Tous ces acquis constituent le socle pour la bonne gouvernance économique et financière dans notre pays. Ce sont ces atouts qui ont permis à la Côte d'Ivoire de renouer avec la communauté financière internationale depuis juillet et août 2007.

En effet, le programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) conclu avec le Fonds Monétaire International n'est qu'une traduction structurée de la gouvernance dans des domaines comme la gestion budgétaire, le secteur financier, la filière café cacao, le secteur des hydrocarbures et de l'énergie.

L'évaluation de ce programme a démontré notre capacité à gérer dans le respect des règles et des bonnes pratiques établies au plan international.

Cette évaluation nous dispose surtout à aller rapidement vers un véritable programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) et à atteindre le point de décision de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés, renforcée.

Mesdames et Messieurs,

La bonne gouvernance économique est un processus de longue haleine, voire une quête permanente. Elle suppose le maintien des acquis en termes d'organisation, de procédures, d'outils, de contrepoids à la responsabilisation.

C'est également un état d'esprit et un comportement au quotidien dans nos actes de gestion et notre engagement à associer notre pays aux initiatives internationales de référence, comme :

- le code de bonne pratique en matière de gestion des finances publiques du FMI ;
- la revue du système de gestion des finances publiques et de la passation des marchés publics de la Banque Mondiale ;
- l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

C'est à ce prix que la Côte d'Ivoire pourra, en plus de l'instauration de la culture de sanction, obtenir des résultats économiques et socioculturels, en phase avec ses nombreuses potentialités.

Sur ces mots, je voudrais terminer mon propos en déclarant ouverts les travaux de la journée annuelle 2007 de la gouvernance, organisée par le Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités, sur le thème « **la gouvernance des secteurs économiques** ».

Merci de votre aimable attention.